

Vauborel (de)

Preuves de noblesse pour la Grande Écurie (1723)

Charles d'Hozier, généalogiste du roi, dresse le procès-verbal des preuves de noblesse de Mathias-Louis de Vauborel, fils de Malo-Gabriel de Vauborel, seigneur de la Chapelle, et de Jeanne de Chérisi, reçu parmi les pages du roi dans sa Grande Ecurie, à Paris le 4 octobre 1723.

Bretagne, Metz, octobre 1723.

Preuves de la noblesse de Mathias-Louis de Vauborel de la Chapelle agréé pour estre reçu page du roi dans sa Grande Écurie, sous le commandement de Son Altesse monseigneur le prince Charles de Lorraine, grand écuyer de France.

D'azur à une tour d'argent. Casque.

I^{er} degré, produisant – Mathias-Louis de Vauborel de la Chapelle, 1709.

Extraits du régître des batesmes de la paroisse de Saint Victor dans la ville de Metz portant que Mathias-Louis de Vauborel, leur fils ¹, naquit le 4 et fut batisé le 5 d'avril de l'an 1709. Ces extraits délivrés, l'un le 4 d'aoust de l'an 1721, l'autre le 15 de septembre de la présente année 1723. Signés Robert, curé de l'église de Saint Victor de la ville de Metz, et légalisés.

II^e degré, père et mère – [Malo] ²-Gabriel de Vauborel, [seigneur] de la Chapelle, [Jean]ne de Chérisi, sa femme, 1703. ... *au lion de gueules ...ant couronné de ... l'écu coupé*

Contract de mariage de messire Malo-Gabriel de Vauborel, capitaine

1. *Quelques lignes sont rayées dans l'original de la preuve (et donc non transcrites), il ressort que le produisant est fils de messire Malo-Gabriel de Vauborel, seigneur de la Chapelle, et de dame Jeanne de Chérisi, sa femme.*
2. *La numérisation de la BNF a laissé quelques mots cachés dans la marge du manuscrit.*

■ Source : Bibliothèque nationale de France, département des Manuscrits, Français 32103, no 84, folio 169.

■ Transcription : **Guillaume de Boudemange** en juillet 2021.

■ Publication : www.tudchentil.org, avril 2022.



de cavalerie dans le régiment Dauphin-Etranger, et fils de messire Jaques de Vauborel, vivant seigneur de la Chapelle, et de dame Marie Liais, sa veuve, acordé le 23^e d'avril de l'an 1703 avec demoiselle Jeanne de Chérisi, fille de messire Charles de Chérisi, seigneur de Chérisi, et de dame Françoise d'Er-nécour. Ce contract passé devant Grimont, notaire à Metz.

Création de tutelle à Malo-Gabriel de Vauborel, fils de messire Jaques de Vauborel, vivant seigneur de la Chapelle, faite le onze du mois d'avril de l'an 1674 par le senechal de Fougeres en Bretagne, et donnée a dame Marie Liais, sa mere. Cet acte signé Rozé.

III^e degré, ayeul – [Jaques] de Vauborel, [seigneur] de la Chapelle, [Ma]rie Liais, sa femme, 1661. *[D'ar]gent à un pigeon [de] sable posé sur une [...] de mesme en pal.*

Contract de mariage de messire Jaques de Vauborel, seigneur de la Chapelle, lieutenant au gouvernement de la ville et château de Saint Malo, acordé le 21^e de juillet de l'an 1661 avec demoiselle Marie Liais, dame du Temple, et fille de François Liais, écuyer, et de demoiselle Marguerite du Verger. Ce contract passé devant Durand, notaire à Rennes.

[folio 169v] Arrest rendu à Rennes le 6^e d'octobre de l'an 1668 par la chambre établie par le roi pour la réformation de la noblesse en Bretagne par lequel messire Jaques de Vauborel, seigneur de la Chapelle, lieutenant de roi au gouvernement de Saint Malo, et fils de messire Leonard de Vauborel, ..., seigneur de Bremanfani, et de demoiselle Marie Berenger, sa femme, est maintenu dans la possession de la noblesse qu'il avoit justifiée depuis l'an 1413. Cet arrest signé Le Clavier.

Partage noble dans les biens de messire Léonard de Vauborel, vivant seigneur de Brémanfani, et de dame Marie Bérenger, sa femme, donné le 8^e de decembre de l'an 1660 par messire Léonard de Vauborel, son fils aîné et héritier principal et noble, seigneur de Lorgerie, à écuyers Jean-Antoine, Jaques et Samuel de Vauborel, ses frères puînés, écuyers, seigneurs de Sainte Marie et de la Chapelle. Cet acte reçû par Gouesse, notaire de la cour de Vitré.

IV^e degré, bisayeul – Léonard de Vauborel, seigneur de Bremanfani, Marie Berenger, sa femme, 1615.

Contract de mariage de noble Léonard de Vauborel, écuyer, sieur de la Touche, fils de messire Léonard de Vauborel, seigneur de Bremanfani, et de



demoiselle Jeanne Coaisnon, sa femme, acordé le 8^e de novembre de l'an 1615 avec demoiselle Marie Béranger, fille de Jaques Béranger, écuyer, sieur de Serqueux. Ce contract passé devant Colas, notaire à Mortain.

Mainlevée de la saisie qui avoit été faite du fief Bremanfani sur Le[onard] de Vauborel, écuyer, seigneur de [Sainte-]Marie, et fils de noble Leo[nard] de Vauborel, écuyer, et de demoiselle Jeanne Coaisnon, sa femme, donée le 21^e du mois d'aoust de l'an 16..³ par M. de la Poterie, ... et commissaire député par le roi sur le fait des franfiefs du vi[comté] de Mortain, en consequence de ... preuve qu'il avoit fait de sa vie. Cet acte signé Le Roi.

V^e degré, trisayeul – Léonard de Vauborel, seigneur de Bremanfani, Jeanne de Coaisnon, sa femme, 1564. *De sable à cinq fusées d'argent, et deux dernies posées en bande.*

Contract de mariage de noble Léonard de Vauborel, écuyer, seigneur de Sainte Marie du Bois, fils de noble Jean de Vauborel, écuyer, seigneur de Lorgerie et de Brémanfani, et de demoiselle Hélie Pitard, sa femme, acordé avec demoiselle Jeanne de Coaisnon, le 2^e de juillet de l'an 1564. Ce contract passé devant des Prés, tabellion à Mortain.

Acquisition d'héritages assis dans la paroisse de Chalogne, faite le 17^e de mars de l'an 1597 par demoiselle Jeanne de Coaisnon, femme de noble Léonard de Vauborel, sieur du Bois et de Brémanfani. Cet acte reçu par Noël, tabellion du vicomté de Mortain.

[folio 170] Lettres de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi de Navarre, données le 6^e de janvier de l'an 1583 à Léonard de Vauborel, seigneur de Sainte Marie du Bois. Ces lettres signées Henri et contresignées de Jonchêtre.

VI^e degré, 4^e ayeul – [Jean] de Vauborel, [seigneur] de Sainte Marie du Bois, Hélie Pitard, sa femme, 1528.

Contract de mariage de noble Jean de Vauborel, écuyer, sieur de Lorgerie et de Bremanfani, fils de Léonard de Vauborel, écuyer, seigneur de Sainte Marie du Bois au comté de Mortain, et de demoiselle Marie de Bure, sa femme, acordé le 23^e de juin de l'an 1528 avec demoiselle Hélie Pitard, fille de noble Edmond Pitard, seigneur des Loges. Ce contract passé devant du Parc, tabellion à Mortain.

Aveu d'héritages mouvans de la seigneurie de Sainte Marie du Bois, donné le 7^e de janvier de l'an 1541 à noble Jean de Vauborel, écuyer, seigneur de Lorgerie, fils de noble Léonard de Vauborel, vivant écuyer, seigneur de Sainte Marie du Bois. Cet acte reçu par Burel, tabellion à Mortain.

Nous, Charles d'Hozier, écuyer, conseiller du roi, généalogiste de sa mai-

3. *C'est 1641, d'après l'arrêt de maintenue rendu par la Chambre de réformation de la noblesse de Bretagne le 6 octobre 1668. La noblesse de Bretagne devant la Chambre de la Réformation 1668-1671, Comte de Rosmorduc, 1896, tome II, p. 613-623, 2014, en ligne sur Tudchentil.org, consulté le 7 août 2021, <https://www.tudchentil.org/?article997>.*

Vauborel (de) - Preuves de noblesse pour la Grande Écurie (1723)

son, juge d'armes et garde de l'armorial général de France, et chevalier de la Religion et des Ordres nobles et militaires de Saint-Maurice et de Saint-Lazare de Savoie,

Certifions au Roi et à Son Altesse Monseigneur le Prince Charles de Lorraine, Grand Écuyer de France, que Mathias-Louis de Vauborel de la Chapelle a la noblesse nécessaire pour estre admis au nombre des pages que Sa Majesté fait élever dans sa Grande Écurie, comme il est justifié par les actes qui sont énoncés dans cette preuve, laquelle nous avons vérifiée et dressée à Paris le lundi 4^e jour du mois d'octobre de la présente année mil sept cent vingt trois.

[Signé] d'Hozier.